

Compte–rendu du Conseil des écoles de Jarnouzeau et de St Laurent de Cognac du 7 juin 2019

Participants		
Représentants des parents d'élèves : M ^{me} PROUX, M ^{me} LACHAUD, M. BERGIER M. FONTAGNE et M. LALUE Excusé : M. GAUFRIAU	Enseignants : M. DUBAELE, directeur de l'école élémentaire M ^{me} WEISS, directrice de l'école maternelle de Jarnouzeau M. ROLLET, enseignant	Mairie : M. CHOLLET, Maire Mme Coulange, conseillère municipale chargée des écoles IEN : M. LAPEGUE (excusé)
Président : M. DUBAELE		Secrétaire : Mme WEISS

Ordre du jour :
<ul style="list-style-type: none"> • Lecture du procès verbal de la précédente réunion • Aménagements extérieurs et travaux • Budget • Restauration • Sécurité et hygiène • Transport • Organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2019 • Questions diverses

➤ Les différents points à l'ordre du jour sont abordés au cours de la lecture du compte-rendu de la précédente réunion.

Aménagements extérieurs et travaux
<p><i>École maternelle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Travaux réalisés :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Consolidation du brise-vue derrière la cabane. ○ Fixation du banc qui se trouve près de la cabane. ○ Remise en état de la sonnerie du téléphone, sous le préau. ○ Taille de la haie et nettoyage du trottoir. • <u>Demande de travaux :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Désherber la cour et tondre le pré avant la kermesse. ○ Peindre l'espace scénique sur le sol de la cour, avant la kermesse. ○ Poser un joint en silicone autour de l'évier de la cuisine. ○ Changer les targettes des 2 portes du cagibi à vélos. ○ Tailler la haie de lauriers, du côté de la cantine. ○ Vérifier les fixations des luminaires dans la classe et dans la salle de jeux. ○ Refaire l'encadrement des velux de la cantine car de la poussière tombe sur les tables (après le changement du second velux). ○ Changer le distributeur de savon des toilettes adultes, côté dortoir. ○ Repeindre la façade qui s'écaille et consolider les rebords des fenêtres qui s'effritent. M. Chollet explique que cela doit d'abord être budgété. Cette demande sera à renouveler l'année prochaine. ○ Pose d'un vasistas dans le cagibi où se trouvent les machines à laver et sécher pour pouvoir aérer la pièce et avoir de la lumière. M. Chollet demande d'attendre avant d'étudier la question : un contrôle de la qualité de l'air ambiant doit être réalisé. Si la pose d'une VMC est nécessaire dans les classes, on ajoutera le cagibi au dispositif d'aération. <p>Une liste des travaux à réaliser pendant les grandes vacances sera transmise à la mairie.</p>

École élémentaire :

- Travaux effectués :

- Vérification et réparation du groom de la porte des WC garçons.
- Réparation d'une fuite d'eau au niveau des WC filles.

- Demande de travaux :

- Dans le WC handicapé du préau :
 - . Installer un distributeur de papier essuie-mains et un distributeur de savon
 - . Poser un second miroir à hauteur d'adulte. M. Chollet refuse au motif qu'il s'agit de toilettes pour des personnes handicapées. Les maîtres doivent donc se baisser ou continuer à utiliser les toilettes des filles.
 - . Recoller la bague de la porte.
- M. Chollet confirme que des travaux de remise en état se feront cet été dans les toilettes des enfants. La priorité sera donnée aux sanitaires des garçons.
- Allonger la durée de l'éclairage dans les toilettes handicapés de la cantine.
- Remettre en place la dalle du plafond de la salle informatique qui s'est soulevée.
- Réparer l'échelle à grimper de la cour : deux barreaux tournent sur eux-mêmes.
- Tresser ou tailler la haie plantée par Mme Guindet.
- Prévoir de repeindre le préau dans le futur.

La demande de pose de câbles pour maintenir les stores est abandonnée : il semble que cela ne soit pas possible. Une liste des travaux à réaliser pendant les grandes vacances sera transmise à la mairie.

Budget

École maternelle

Achat de 6 verres pour la cantine.

École élémentaire

Renouvellement du matériel informatique : la convention a été signée avec l'éducation nationale. Début juillet, la commande de 14 ordinateurs portables (avec housses et souris), un chariot mobile pouvant contenir 16 postes (pour la recharge et le rangement) ainsi qu'un point d'accès WIFI, va être envoyée.

Cependant, le budget de 8000€ ne permet pas de financer l'achat de 2 portables supplémentaires ni celui des casques (environ 220€). M. Dubaele demande au président de l'APE si l'association pourrait participer à ce financement (environ 900 € HT).

L'installation et la mise en service sont souhaitées pour la dernière semaine d'août.

Écoles maternelle et élémentaire

Les séances à la piscine ont donné entière satisfaction, au contraire des visites à la bibliothèque municipale qui était très pauvre en apports éducatifs. Mme Weiss regrette que les activités proposées n'aient pas été plus élaborées et adaptées au niveau des enfants.

Restauration scolaire

Il n'y a pas de nouvelles remarques.

Garderie

Garderie du soir

Mme Weiss demande s'il serait possible que Sylvie Paillard ne participe plus à l'encadrement des enfants, le soir, à la garderie. L'organisation qui avait été mise en place ne convient finalement pas. Mme Cadillon assurerait de nouveau la surveillance toute seule.

Garderie du mercredi après-midi

Mme Weiss fait part de son mécontentement face aux nombreuses dégradations et au manque de respect du matériel mise à disposition. En effet, des cerceaux ont été cassés, des graffitis ont été fait sur le mur du préau, le plâtre du mur a été détérioré, du matériel a été utilisé sans demande préalable, les affaires ne sont ni lavées ni rangées après utilisation.... Elle ne souhaite donc plus que les enfants de la garderie aient accès aux jeux du couloir, ni à ceux du cagibi à vélos.

Transport

M.Chollet rappelle que les parents doivent à l'heure, le matin, pour le départ du bus. En effet, il arrive que des parents arrivent un peu tard ce qui retarde les transports et donc le début des cours.

Sécurité et hygiène

Un contrôle de la qualité de l'air ambiant va être réalisé dans les deux écoles, durant la prochaine année scolaire. Il consistera en une analyse de l'air des classes, de la salle informatique et du dortoir ; en période hivernale et hors période d'utilisation du chauffage.

Organisation de la semaine scolaire

Lors du sondage effectué par les représentants de parents d'élèves, la majorité des parents s'est prononcée pour un maintien de la semaine à 4 jours ½. La mairie, en accord avec l'Inspection de l'Education Nationale, a donc décidé de maintenir cette organisation pour la prochaine année scolaire.

Questions diverses

Projet de regroupement d'écoles

Dans le cadre du projet éventuel de regroupement entre les écoles de Chérac, Louzac/St André et St Laurent de Cognac/Jarnouzeau, les élus des trois communes ont visité les sites. Il s'avère que les écoles de St Laurent sont les mieux loties. L'école de Chérac n'est pas aux normes handicapées et sa dépense énergétique est très élevée. Quant à celles de Louzac, elles n'ont pas été rénovées depuis de nombreuses années. Au contraire, les écoles de St Laurent sont très bien entretenues, elles sont aux normes handicapées et des efforts ont été faits en termes d'économie d'énergie. De plus, elles possèdent trois bibliothèques bien fournies, une APE dynamique et une très belle cantine. La prochaine réunion a pour but de connaître les prévisions des effectifs pour la prochaine rentrée.

Personnel à St Laurent

Les parents ont fait part de leurs interrogations quant au personnel qui encadre les temps périscolaires, à l'école élémentaire. En effet, plusieurs évènements ont eu lieu et ils se demandent si cela ne proviendrait pas d'un défaut de surveillance. Les enseignants font également part de leurs récriminations concernant la qualité du ménage, des relations entre adultes, de la surveillance, du rangement, des projets non menés à terme.... Les parents, les enseignants et Mme Coulange s'accordent sur le fait qu'il faudrait envisager, pour la prochaine rentrée, un changement du personnel. M. Chollet n'acquiesce pas mais il dit entendre les remarques et prend note de cette demande.

Fournitures scolaires

Les parents approuvent les listes de fournitures scolaires qui seront demandées pour la prochaine rentrée. Mme Proux demande si les enfants de l'école primaire ne pourraient pas apporter une serviette de table à la cantine, comme cela se fait déjà à l'école maternelle. L'idée va dans le sens de la réduction des déchets et renforce les actions déjà mises en place dans les écoles : utilisation de gobelets lavables, mise en place d'un composteur, recyclage des déchets dans les classes et les cantines (sac jaune, aliments pour les poules)... Elle est donc retenue. Il va être demandé aux services techniques de réaliser des casiers à serviettes, avec des tronçons de descentes de dalles.

Préparatifs de la kermesse

M. Chollet propose aux parents disponibles de venir aider M. Dubreuil pour le transport des tables, des chaises et des jeux. Le rendez-vous est donné pour le vendredi 28 juin, à 14h, à la salle des fêtes.

Prévision des effectifs

A la prochaine rentrée, 5 enfants quittent les écoles car leurs parents ont déménagé.
5 enfants qui étaient attendus pour l'entrée en PS, ne se sont pas manifestés.
Cependant, grâce à l'arrivée de plusieurs familles, les effectifs globaux vont être légèrement en hausse.

Ecole maternelle : 21 élèves

TPS : 2

PS : 4

MS : 8

GS : 7

Ecole élémentaire : 33 élèves

CP : 7
CE1 : 4
CE2 : 6 } 17

CM1 : 5
CM2 : 11 } 16

La séance est levée à 20h15

Fait à Saint Laurent de Cognac, le 9 juin 2019

Le Président du Conseil d'École
M. DUBAELE



La secrétaire de séance
Mme WEISS

